



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA
Mercredi, 13 octobre 2021

Textes

- Theophane Kinda, Porte-parole ai de la MINUSCA
- Lieutenant-Colonel Abdoul Aziz Ouedraogo, Porte-parole de la Force
- Commissaire Serge Ntolo Minko, Porte-parole ai de la Police

PORTE-PAROLE AI DE LA MINUSCA

Visite de la mission du Comité des sanctions des Nations Unies

Une mission du Comité des sanctions des Nations Unies, conduite par l'Ambassadeur Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger aux Nations Unies, est arrivée, ce lundi, 11 octobre 2021, à Bangui. Cinq jours durant, les membres de cette délégation du Comité des sanctions des Nations Unies vont passer en revue les différentes situations liées à l'embargo sur les armes et les sanctions individuelles en vue d'analyser l'opportunité de leur retrait. Le Comité des sanctions des Nations Unies, créé par la résolution 2127, récemment reconduit par la résolution 2588, concernant la République centrafricaine, surveille l'application des mesures de sanction imposées par le Conseil de sécurité.

A l'arrivée de la délégation, le président de ce Comité, l'Ambassadeur Abdou Abarry, a indiqué à la presse que *« cette mission est venue pour discuter avec les différents acteurs centrafricains, les autorités, la société civile, le système des Nations Unies et tous les autres partenaires pour voir de quelle manière, on peut faire le point de l'évolution de la situation sur la question de l'embargo sur les armes, sur les personnes physiques qui ont été sanctionnées ou des entités, les interdictions de voyage, le gel des avoirs des personnes qui sont sous sanctions, ainsi que l'importante question du dialogue politique »*.

En rappel le Comité est composé des 15 membres du Conseil de sécurité et prend ses décisions par consensus. La présidence du Comité, pour la période se terminant le 31 décembre 2021, est assurée par le Représentant permanent du Niger aux Nations Unies, l'Ambassadeur Abdou Abarry ; la vice-présidence par le Viet Nam pour 2021. Les activités du Comité sont appuyées par le Groupe d'experts, dont les

tâches sont définies au paragraphe 32 de la résolution 2399 (2018) et dont le mandat a été prorogé par le paragraphe 6 de la résolution 2588 (2021).

Visite diplomatique du Représentant spécial du Secrétaire général Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye a Paris, Londres, Luanda et Washington

Du 20 au 23 septembre 2021, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, s'est rendu à Paris et à Londres, sur invitation des autorités françaises et britanniques, où il a informé les autorités des deux pays de la situation politique et sécuritaire en RCA, et discuté des défis auxquels la Mission est confrontée.

A Londres, les autorités britanniques étaient plus préoccupées par les questions humanitaires ; à Paris, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies a rencontré de nombreuses personnalités dont M. Briens du ministère français des Armées, ainsi que M. Frank Paris, Conseiller pour l'Afrique du Président de la République française.

Au cours de toutes les réunions dans les deux capitales, Mankeur Ndiaye a fait le point sur la situation politique en RCA et sur les mesures prises par la MINUSCA en réponse au contexte sécuritaire fragile et volatile. Il a informé de la posture robuste adoptée par la Mission, face aux nombreuses violations de l'Accord sur le statut des forces (SOFA) et des défis dans la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA.

Les discussions ont également tourné autour du renouvellement du mandat de la Mission, et des questions de violations massives des droits de l'homme et des atteintes au droit international humanitaire imputables aux Autres Personnels de Sécurité.

Du 05 au 07 octobre, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA), M. François Lounceny Fall, ont effectué une visite conjointe à Luanda, dans le cadre des concertations régulières entre l'ONU et les Etats et organisations de la région pour la consolidation de la paix et la sécurité.

Les deux Représentants spéciaux ont été reçus en audience par M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola et Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). Avec le Président angolais, « il s'est agi d'échanger sur la situation dans la Région et en RCA, le mini- Sommet du 16 septembre dernier de la CIRGL, et les perspectives nées de l'adoption de la feuille de route », a indiqué Mankeur Ndiaye.

Au lendemain de cette mission conjointe à Luanda, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), François Louncény Fall, a effectué, le vendredi 8 octobre, une visite de travail en République centrafricaine au cours de laquelle il a été reçu en audience par le Président Faustin-Archange Touadera.

Droits de l'homme

La situation sécuritaire, humanitaire et des droits de l'homme se détériore au jour le jour en RCA. Dans l'Ouest de la RCA, les populations des préfectures de l'Ouhampendé et de la Mambéré-Kadéï vivent dans la psychose, en raison de la pose et la détonation des engins explosifs et des attaques indiscriminées contre les communautés Peulh par les Autres Personnels de Sécurité (APS). La détonation d'un énième engin explosif le 3 octobre à Bowara (47 km au Nord-ouest de Paoua axe Ndim) a fait cinq victimes.

Dans la préfecture de la Ouaka, les attaques récurrentes de l'UPC contre les positions FACA à Bambari, et aussi des attaques perpétrées contre la population civile par des hommes assimilés aux combattants UPC dans le village Matchika le 5 octobre 2021 ont marqué la période sous revue. Hier, 12 octobre, la Division des droits de l'homme, les autres composantes de la MINUSCA, ont effectué une mission d'établissement des faits et des responsabilités sur le lieu de l'incident.

Au terme de la période du 07 au 12 octobre 2021, le Département des Droits de l'Homme a documenté 14 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 50 victimes (quatre hommes, cinq femmes, 15 enfants inconnus, 25 adultes inconnus, et un groupe de

victimes collectives). Parmi ces incidents, la Division des Droits de l'Homme a enregistré cinq incidents en cours de vérification affectant six civils.

Parmi les incidents vérifiés, les groupes armés sont responsables de huit incidents d'abus des droits de l'homme impliquant 22 victimes. Les anti-Balaka sont les présumés auteurs de trois cas de menace d'atteinte à l'intégrité physique sur neuf victimes alors que l'UPC est présumée auteur de trois cas sur six victimes.

Les agents de l'Etat et autres personnels de sécurité sont responsables de six incidents affectant 28 victimes. Les autres personnels de sécurité sont responsables de deux incidents affectant au total 24 victimes. Les autres incidents perpétrés par les forces armées étatiques sont imputables aux FACA (trois incidents pour trois victimes), les Forces Intérieures de Sécurité (FSI) avec un incident et une victime.

La préfecture la plus touchée est la Ouaka avec deux incidents affectant 23 victimes et l'Ouham avec quatre incidents affectant 15 victimes.

Operations DDR

Les opérations de désarmement et de démobilisation , mises en œuvre par l'équipe mobile de l'Unité d'Exécution du Programme National de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement , avec le soutien de la MINUSCA, qui ont démarré le lundi 04 octobre 2021, à Bria, se poursuivent.

Du 04 au 11 octobre, 262 combattants principalement du FPRC (154 éléments), de l'AB/Mokom (66 éléments), du MPC (7 éléments) et de l'UPC (35 éléments) ont été désarmés et démobilisés. Au cours de ces opérations, 231 armes de guerre (dont 28 armes collectives) ont été collectées. Il sied de noter que la participation de l'UPC dans des opérations de désarmement et de démobilisation constitue une première, depuis le lancement officiel du PN/DDRR en décembre 2018 par le président de la République, Faustin-Archange Touadera.

Par ailleurs, à Bangui, dans le cadre du projet de réduction de la violence communautaire CVR, l'équipe DDR MINUSCA et son partenaire de mise en œuvre UNOPS mènent des séances d'informations et de sensibilisation, préalable au lancement des activités du projet réduction de la violence communautaire CVR 2021-2022. Les discussions ont eu lieu avec les membres des Comités Locaux de Paix et de Réconciliation et les autorités locales et les leaders communautaires du 3^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, et 8^{ème} arrondissement de Bangui ainsi que Bimbo et Begoua, les sept zones de mise en œuvre du CVR retenues cette année.

Les mêmes activités de préparation au lancement du CVR 2021-2022 se font également dans les localités et aux alentours de Bouar, Bria, Kaga-Bandoro, Bangassou, Bossangoa, Birao et Ndele.

Dialogue Communautaire et Réconciliation

- Dans le cadre de son mandat, la section des Affaires civiles de la MINUSCA a apporté un appui financier et technique à l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités pour 100 leaders des confessions religieuses de la RCA, dont 65 femmes de confessions musulmane, catholique et protestante à Bangui et à Ombella-Mpoko préfecture pour une durée de six jours. Cet atelier de « *Consolidation de la paix par le dialogue interreligieux à Bangui* » était animé par la Commission diocésaine pour la promotion du dialogue interreligieux dans l'archidiocèse de Bangui et vise à redynamiser les relations, l'esprit de tolérance et la coexistence pacifique entre les peuples de différentes confessions religieuses, promouvoir la résolution pacifique des conflits et recueillir le soutien des participants au processus de paix en cours, à savoir le Dialogue républicain initié par le gouvernement et les prochaines élections municipales. La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, Denise Brown, a représenté la MINUSCA et a appelé les participants « *à renforcer leur détermination et leurs capacités à promouvoir la paix et à lutter contre les conflits religieux et communautaires,*».
- Le 8 octobre, la section des Affaires civiles a soutenu le gouvernement dans l'organisation d'un atelier pour la diffusion et l'appropriation des documents du plan stratégique national et du plan opérationnel visant à promouvoir le développement des jeunes. Cent participants, dont 46 femmes des associations de jeunesse, le Conseil national de la Jeunesse, des cadres des ministères impliqués dans le développement de la jeunesse, des cadres du ministère de la Jeunesse, et des agences des Nations Unies ont assisté à cet atelier sous la direction du ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation civique. Les sujets comprenaient l'inclusion des jeunes dans le

processus de paix, la cohésion sociale, le contrat social entre le gouvernement et les jeunes, et la restructuration des institutions travaillant dans le développement de la jeunesse.

Protection des civils

Le 7 octobre, la section des Affaires civiles, à Berberati, conjointement avec l'Unité Genre, la police des Nations Unies, la section électorale, le Comité local de paix et de réconciliation, le Bureau sous-préfectoral de la jeunesse, la direction régionale de l'élevage, la police centrafricaine ainsi que le sous-préfet de Berberati, a organisé une médiation communautaire dans le village de Madhuku, à 17km de Berberati sur l'axe Sosso-Nakombo.

La session a réuni 120 personnes qui représentent les chefs de village, les leaders de la jeunesse ainsi que les représentants des agriculteurs et des éleveurs. Il s'agissait de restaurer la paix et la cohésion entre éleveurs et agriculteurs suite aux conflits liés à la gestion de l'espace et à la dévastation des champs entraînant des actes d'agressions physiques et verbales contre la communauté peule. La mission a conseillé aux participants d'utiliser les mécanismes locaux de résolution des conflits.

Réforme Pénitentiaire

Le 8 octobre 2021, le deuxième groupe de 150 élèves pénitentiaires en cours de formation à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ont commencé leur stage pratique de 6 mois dans 8 prisons de la RCA (Ngaragba, Camp de Roux, Bimbo, Bouar, Bambari, Berberati, Paoua et Bangassou). La Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSCA a fourni un soutien technique pour la planification et la coordination de leur déploiement, en étroite collaboration avec le PNUD et les autorités de l'ENAM.

Du 6 au 11 octobre 2021, la MINUSCA a également fourni un soutien logistique pour le transport de 86 stagiaires vers des prisons en dehors de Bangui par des vols de la MINUSCA. Ces 150 stagiaires bénéficieront de l'encadrement des officiers

pénitentiaires de la MINUSCA dans les prisons durant leur stage pratique. Le stage est prévu pour prendre fin en avril 2022, mais pourrait être prolongé par les autorités nationales en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire dans les prisons.

La Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires continuera de fournir le soutien nécessaire à la réussite du stage des 150 agents pénitentiaires civils dans les prisons. Des efforts de plaidoyer et de soutien technique et opérationnel sont en cours pour l'intégration du premier groupe de 146 agents pénitentiaires civils dans le service public.

Bria

- L'unité Justice a appuyé et facilité l'organisation de la première réunion du cadre de concertation entre les acteurs de la justice formelle et ceux de la justice informelle de Bria. Ce cadre, mis en place en juin 2021 à l'issue des ateliers de renforcements de capacité des acteurs de la justice informelle, est un creuset au sein duquel ces acteurs échangent sur leur collaboration et leur complémentarité en vue de faciliter l'accès de la population à la justice, mais aussi de permettre aux acteurs de la justice formelle de renforcer leurs capacités et d'encadrer l'activité des acteurs informels de la justice.
- L'Unité Justice a lancé la série de 10 ateliers de sensibilisation sur l'accès à la justice et au droit destinés à 200 chefs de blocs, chefs de quartiers et de groupes, leaders religieux et traditionnels, organisations de la société civile, femmes leaders et jeunes. Entre autres thèmes qui seront abordés lors de ces ateliers : les actes d'état civil, le mariage, le crime de viol, les droits de l'homme et l'accès à la justice, l'accès des enfants à la justice et leur participation aux procédures judiciaires, la nationalité centrafricaine.

PORTE-PAROLE DE LA FORCE

L'actualité de la Force de la MINUSCA a été marquée cette semaine par une situation sécuritaire calme mais imprévisible, marquée par des mouvements sporadiques d'éléments armés et quelques incidents, mais aussi par l'arrivée et l'assemblage de tous les hélicoptères de l'unité d'aviation tunisienne. Il y a aussi, en ce moment, une série de visites terrains, notamment celles du Conseil de Sécurité

des Nations Unies et du Bureau du partenariat stratégique pour le maintien de la paix (OPSP). Pour les activités civilo-militaires, nos unités ont mené des actions pour améliorer les infrastructures routières, entrepris des formations et des transferts de compétence, et effectué des consultations médicales gratuites.

Ce 11 octobre 2021, nous avons assisté à l'arrivée à Bangui du troisième et dernier hélicoptère de l'unité d'aviation tunisienne. Une fois réceptionné, les équipes techniques de cette unité ont travaillé d'arrachepied pour assembler rapidement les trois aéronefs qui seront utiles pour l'appui des unités au sol, et dont le déploiement entre dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de la Force, pour une meilleure protection des civils. Une série de tests, d'inspections et de vols d'essais restent nécessaires avant leur mise en service officielle.

S'agissant de l'activité des casques bleus sur le terrain, la situation à **l'Est** est restée calme dans l'ensemble, avec peu d'incidents. Avec abnégation, les soldats de la paix ont assuré des missions d'escorte et conduit des patrouilles le long de la bande frontalière et ainsi dans les principales villes du secteur. Tout cela a contribué à protéger les populations et à renforcer le climat rassurant qu'il y a dans la zone.

Au Centre du pays, la situation sécuritaire est restée calme mais imprévisible avec des actions sporadiques de certains éléments des groupes armés aux alentours de Bambari et Alindao. Le renforcement du dispositif de la MINUSCA a permis d'entraver la liberté de manœuvre des éléments armés. La présence et les actions des casques bleus dans la zone en coordination avec les FSI (notamment la Gendarmerie) vont s'accroître afin d'enrayer les velléités des groupes armés et ainsi permettre le retour de la quiétude, pour que les populations civiles puissent vaquer à leurs occupations.

A l'Ouest, la situation est restée relativement calme. Les populations vaquent à leurs occupations grâce à l'action et à la présence accrues des casques bleus dans la zone. A ce propos, les humanitaires qui avaient cessé leurs activités à cause de la situation sécuritaire d'antan ont retrouvé le sourire. En effet, la posture robuste et l'action de la QRF portugaise, avec près de 180 soldats, a permis de convoier une dizaine de camions d'aide humanitaire dans la ville de Bocaranga, au profit de cinq ONG. L'opération menée par les casques bleus en coordination avec ces ONG a grandement contribué à porter assistance aux populations, et ainsi à les soulager.

A Bangui, les unités de l'état-major intégré ont été déployées pour sécuriser des zones suite à des incidents. Elles ont aussi multiplié leurs patrouilles, assuré la protection des institutions de la République ainsi que des autorités.

Activités de soutien aux populations

Dans le cadre des activités civilo-militaire, les casques bleus de la MINUSCA, poursuivent leurs opérations de soutien aux populations civiles. Au cours de la semaine écoulée, à **Bangui**, les unités de la JTFB ont continué d'apporter un soutien en eau potable aux populations. Ainsi plus de 102.000 litres ont été distribués au profit de 4434 bénéficiaires.

À l'**Ouest** du pays, dans le cadre des projets à impact rapide (QIPs), une cérémonie de remise officielle du marché, d'un pont et d'un complexe de sport s'est tenue à BOUAR, en présence de trois membres du gouvernement.

De même, les casques bleus bangladais ont organisé une séance de formation au profit des femmes de Bouar, ainsi qu'une campagne de consultation à Bocaranga et les camps de déplacés de Kaga-Bandoro. Ainsi plus de 200 déplacés internes furent traités.

Au **centre**, en plus des activités quotidiennes au profit des populations, un atelier de transfert de compétences sur la gestion des élections à venir a été organisé à Djoukou, ainsi qu'une formation pour les conducteurs à Sibut.

Dans l'**Est** du pays, les casques bleus des compagnies de génie cambodgienne et pakistanaise ont réhabilité des tronçons de routes, respectivement à Bria et Bangassou. La réparation de ces routes, en plus de faciliter significativement les mouvements des populations locales, contribuera, sans nul doute, à améliorer les activités économiques de ces régions.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE

La 5^{ème} conférence de la composante Police de la MINUSCA s'est tenue à Bangui les 9 et 10 octobre 2021 dans la salle de conférence de la base logistique de la MINUSCA.

La cérémonie d'ouverture de ladite activité a été marquée par la présence de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en RCA, Denise BROWN. Les deux jours de réflexion ont permis au leadership et à plusieurs officiers UNPOL, sous la houlette du chef de leur composante, de définir une meilleure stratégie pour une bonne appropriation du mandat, de sa traduction sur le terrain dans un contexte de la pandémie de la COVID19. Il a aussi été question des stratégies à adopter pour l'identification des défis actuels et ceux émergents, inhérents à la mise en œuvre du mandat d'UNPOL, en termes de sécurité, liberté de mouvement et financement de l'appui aux FSI.

APPUI OPERATIONNEL

Dans le cadre de la protection des civils, de la promotion de l'État de droit et de l'extension de l'autorité de l'État, les UNPOL ont animé des séances de mentoring, monitoring et des conseils au profit des FSI. Les FPU et PSU continuent les missions d'escorte et protection des hautes personnalités, du président de l'Assemblée nationale et des magistrats de la Cour pénale spéciale (CPS). Les équipes UNPOL des colocations de Bangui, les FSI et JTFB intensifient leurs patrouilles conjointes et mixtes, tant diurnes que nocturnes, sur les différentes artères et carrefours stratégiques de la ville.

Les séances de monitoring et mentoring au profit des FSI à Bangui comme en province ont porté sur la commission rogatoire, l'escroquerie, l'exploitation du renseignement, la notion des droits de l'homme, le crime et le délit flagrants, l'interpellation...

A Bangui, le 11 octobre 2021, UNPOL a appuyé les FSI lors de la sécurisation de la cérémonie d'inauguration du lycée MISKINE, couplée au lancement officiel de la rentrée scolaire de l'année 2021/2022 qui a eu lieu dans l'enceinte dudit établissement.

Par ailleurs, ce 13 octobre UNPol a démarré conjointement avec le PNUD, au complexe scolaire international Galaxie, un atelier de finalisation et de pré-validation du Plan ministériel d'intégration de la perspective genre dans la réforme des FSI.

Les quatre jours de travaux permettront de finaliser l'ébauche du plan et sa pré-validation en vue d'appuyer l'intégration de la perspective du Genre dans la réforme des Forces de Sécurité Intérieure.

A Ndélé le 09 octobre, UNPOL a effectué conjointement avec les FSI, et d'autres sections de la MINUSCA, et les autorités préfectorales de Bamingui Bangoran, une mission d'évaluation de la situation sécuritaire et de sensibilisation à Doum, sise à 87 kilomètres de Ndélé.

Ce déplacement fait suite à un cas de meurtre commis sur un habitant de ladite localité. La délégation a appelé la population au calme et à la cohésion sociale. UNPol a apporté à cette occasion son appui aux FSI en charge de l'ouverture de l'enquête à cet effet.

Par ailleurs, une équipe conjointe FSI/UNPOL a assuré le 06 octobre, la couverture sécuritaire d'une cérémonie de remise officielle des infrastructures communautaires de la ville de Bouar. Cette solennité visait un marché au quartier Herman, une tribune municipale, un pont et un complexe multisport.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

La coordination de la formation de la composante Police a démarré le 11 octobre, deux sessions de formation au profit des FSI à Bangui.

La première en « Maintien et Rétablissement de l'Ordre Public » et la deuxième en « Accueil du public au Poste de police » ont connu la participation de soixante personnels des Forces de Sécurité Intérieure et se déroulent à l'Ecole Nationale de Police. Ces deux activités rentrent dans le cadre du renforcement des capacités des partenaires FSI, pour une police professionnelle et respectueuse des droits de l'homme.

L'Unité de Police Constituée du Sénégal basée à Bangui a procédé à la rotation de son personnel. L'unité entrante est arrivée le 12 octobre avec un effectif de 140 éléments dont 11 femmes.

© SCPI 2021